

Promesses

Al-Balagh, 30 août 1945.

Les Égyptiens doivent reconnaître que Dieu leur a accordé, en ces jours, de nobles maîtres qui les gouvernent avec douceur, de grands chefs qui les conduisent vers la gloire, et d'habiles médecins qui soignent leurs âmes et leurs cœurs de ces maux graves qui frappent les peuples aux heures de danger, de peur et de trouble. Un simple regard sur ce qui se passe autour d'eux dans les pays proches et lointains du monde le leur montre clairement, et le leur révèle avec netteté.

Car le monde entier a peur, et eux sont en sécurité ; le monde entier est en proie au trouble, et eux sont calmes ; le monde entier oscille entre l'angoisse et le désespoir, et eux sont tranquilles, leurs cœurs remplis de confiance, des portes d'espoir radieux et lumineux s'étant ouvertes devant eux. Et tout cela n'a d'autre source que le fait que leurs maîtres sont nobles et les gouvernent avec douceur, que leurs chefs sont grands et les conduisent vers la gloire, et que leurs médecins sont habiles et écartent d'eux tout mal de l'âme comme du corps.

Ces maîtres, qui nous gouvernent de la meilleure manière dont les peuples puissent être gouvernés, ont reconnu que l'état de siège est un mal grave qui épuise le corps, corrompt le cœur et affaiblit l'âme, que son traitement ne saurait se faire par des remèdes violents, que sa réduction ne doit pas survenir soudainement, ni s'abattre sans une préparation continue et une longue attente préalable, et que le plus grand bien consiste à traiter ce mal grave peu à peu — son remède administré avec douceur et soin, sa poursuite menée avec patience et lenteur. Cela rend le remède plus sûrement efficace, la guérison plus décisive, et le rétablissement de la santé et de la force plus certain ; et cela met le malade plus sûrement à l'abri d'une rechute, et le fait passer au travers de ces complications dangereuses qui menacent de le ramener à un état pire qu'auparavant.

Nos maîtres, nos chefs et nos médecins ont senti, dès le début de cette année, que la fièvre de la guerre avait commencé à baisser peu à peu, et que le mal de l'état de siège devait baisser peu à peu lui aussi ; ils ont donc appliqué à notre traitement une douceur sans pareille, et une prudence sans égale. Ils nous ont d'abord consolés par des promesses — et ils sont véridiques quand ils parlent, prompts quand ils promettent, fidèles quand ils s'engagent ; nous les avons donc crus, et avons trouvé

réconfort dans leurs promesses et leurs engagements. Et des espoirs ont commencé à nous apparaître de loin, nous souriant de lèvres pareilles à des perles enfilées, nous regardant de ces yeux pareils à des flèches perçantes — mais des flèches d'amour, de miséricorde, de sécurité et de paix. Et nos cœurs se sont mis à battre de contentement et de joie, et nous nous sommes retrouvés à contempler, ravis et avides, ces espoirs qui apparaissaient et s'éloignaient.

Et nos maîtres, nos chefs et nos médecins nous regardaient de loin, souriant quand ils voyaient quelle vie ces espoirs faisaient naître dans nos âmes, riant quand ils voyaient quelle vanité cette confiance répandait parmi nous, se disant l'un à l'autre : Ne voyez-vous pas ce peuple frêle, chétif, malade ?! La vie a commencé à s'infiltrer en lui, peu à peu, mais il est trop faible pour la supporter, sauf si elle lui vient par mesure prudente ; soyons donc excessifs dans notre douceur envers lui, et dans notre prudence pour lui, et accordons-lui la liberté goutte à goutte, deux gouttes à la fois, goutte après goutte, jusqu'à ce que nous le réhabituerions à la liberté, après en avoir été si longtemps éloigné, et que nous l'entraînions de nouveau à la force, après s'en être si longtemps séparé. Et ainsi avons-nous vécu de promesses, des jours et des jours, des semaines et des semaines.

Puis nos chefs et nos médecins ont senti que nous étions devenus capables de supporter la première goutte des gouttes de liberté, et ils ont donc relâché la censure sur les journaux, légèrement et visiblement, et se sont tenus à nous observer, regardant ce que nous ferions et ce que nous laisserions de côté. Puis certains d'entre eux se sont dit les uns aux autres : Il semble que le malade soit encore trop faible pour supporter cette goutte qu'on lui a administrée ; rendons-le à l'espoir, soignons-le par l'attente, et consolons-le par des promesses, de crainte qu'il ne rechute. Et voilà la censure revenue, aussi féroce qu'aux jours les plus durs, et voilà les espoirs revenus, apparaissant au malade en souriant, puis s'éloignant de lui en se détournant — le malade content de l'espoir, satisfait des promesses, confiant dans l'esprit de Dieu et la miséricorde des médecins.

Puis la guerre a déposé ses armes en Europe, et les peuples ont recouvré pleinement leurs libertés, et la vanité s'est jouée de l'âme du peuple égyptien malade, qui s'imaginait que sa liberté lui serait rendue comme elle l'avait été aux autres. Mais ses maîtres savent de son état ce qu'il ne sait pas lui-même, et jaugent mieux que lui sa capacité d'endurance. Ils retiennent donc la liberté par la force, et l'empêchent de

s'approcher de ce peuple malade, de crainte qu'elle ne le tue ; et ils retiennent le peuple par la force également, de crainte qu'il ne se précipite vers la liberté et ne se tue lui-même. Ils se contentent de permettre au peuple et à la liberté un échange de regards à distance, un échange de signes, mené avec patience, prudence et réserve — jusqu'à ce que, un mois puis un autre mois ayant passé, il apparût clairement à nos nobles maîtres, à nos grands chefs et à nos habiles médecins que cet échange de regards, ce rapprochement de signes, cette aspiration de l'un des amants vers l'autre, ne causait aucun mal et ne présentait aucun danger ; certains d'entre eux se sont alors dit les uns aux autres : Nous pouvons maintenant rendre au malade cette goutte de liberté que nous lui avons retirée — cela est plus apte à le satisfaire et à le distraire, et plus apte à nous apporter, à lui comme à nous, un répit après ce long et fâcheux vacarme.

Et le président du Conseil se présenta un jour devant le Parlement, tout comme un médecin se présente un jour chez son malade, affectant un visage radieux, une allure gracieuse, et une langue déliée. Et le président du Conseil dit au Parlement, sur un ton de plaisanterie qui ressemblait au sérieux, et de sérieux qui ressemblait à la plaisanterie : Nous avons décidé de rendre au peuple ses libertés, afin qu'il puisse parler et écrire, prononcer des discours, se réunir et se déplacer — mais il ferait bien, en tout cela, d'être modéré, économe, doux envers lui-même et attentif à son propre bien-être. Tout comme le médecin dit à son malade : Aujourd'hui, je vous apporte une grande nouvelle ; je vous permettrai un peu de bouillon, un peu de mouvement, et de vous asseoir dans votre lit, ou tout près de lui, une heure dans la journée — mais prenez garde de dépasser la limite que je vous ai fixée, de peur de vous fatiguer, d'être contraint à une rechute, puis à cette longue maladie, à cette lourde douleur et à ce remède détestable que vous détestez tant.

Et le peuple se réjouit de la dose de liberté que le président du Conseil lui avait permise, tout comme le malade se réjouit de la tasse de bouillon que lui permet son médecin. Mais le président du Conseil plaisantait en affectant le sérieux, ou était sérieux en dissimulant la plaisanterie, car le peuple avait à peine goûté la liberté qu'il se mit à parler et faillit se mettre en mouvement. Et le président du Conseil s'inquiéta pour le peuple de sa liberté infime et de son mouvement minime, le regarda avec compassion, tendresse et miséricorde, puis ordonna qu'on le ramenât là où il aurait dû rester installé — car il était apparu qu'il n'avait pas encore atteint la force qui lui permettrait de

parler sans surveillance, si bien que le parquet prit la place de la censure. Peu importe que la censure demeure logée au ministère de l'Intérieur, où elle réside toujours, ni que les censeurs continuent de fréquenter les bureaux des journaux, comme ils continuent de le faire ; ce qui importe, c'est que celui qui parle soit puni s'il dépasse la limite prescrite — et il l'est, grâce à Dieu, longuement puni, et harcelé dans l'aisance, si l'aisance et la dureté peuvent se conjuguer à la fois. D'où enquête le matin, et emprisonnement le soir, libération de prison aujourd'hui, et retour en prison demain, et liberté accordée seulement à condition qu'une somme d'argent, petite ou grande, soit retenue en caution, et fouilles des bureaux des journaux, et fouilles des domiciles des journalistes. Tout cela parce que le peuple est encore malade, n'ayant pas encore recouvré la force de jouir de la liberté comme en jouissent les peuples guéris de leur mal et parvenus à pleine convalescence.

Et la région égyptienne, comme on le dit, est tempérée, ses habitants jouissant d'un ciel serein, d'une atmosphère limpide, de cette nuit qui tempère sa chaleur, et de cette mer, ou de ces deux mers, qui font de la vie en elle un paradis permanent — ainsi parle-t-on quand on évoque la région égyptienne, et ainsi l'écrit-on dans les livres ; mais on se trompe entièrement, sans le moindre doute, et la preuve en est cette misère que les Égyptiens avalent dans cette chaleur meurtrière, cet été cuisant.

Et il en va de même pour le peuple égyptien : on dit qu'il est sain, fort, intelligent, actif, mais les faits réels disent que sa part de maladie est plus grande que sa part de santé, que sa portion de faiblesse est plus vaste que sa portion de force, que sa ration d'insouciance dépasse sa ration d'intelligence, et que la langueur à laquelle il est contraint excède l'énergie qui lui est accordée. C'est un peuple apathique et inerte, languissant et flétri, incapable de supporter les grandes épreuves quand elles surviennent, incapable de se frayer un chemin au travers des problèmes enchevêtrés — se contentant de les contempler, immobile, consterné et absorbé, comme si un démon l'avait frappé de folie. Et nos maîtres, nos chefs et nos médecins ont reconnu les caractéristiques de la région égyptienne, et les caractéristiques de ceux qui jouissent de la vie dans cette région, et ils les ont donc gouvernés comme ils doivent l'être, avec beaucoup de douceur, et les ont conduits comme ils doivent l'être, avec beaucoup de lenteur, et les ont traités comme ils doivent l'être, avec beaucoup de prudence.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir l'état de siège aboli dans tous les pays de la terre, et subsister pourtant en Égypte ; car l'Égypte ne sait pas hâter sa guérison du mal de l'état de siège, et la guérison, pour sa part, n'aime pas se hâter vers l'Égypte ; l'Égypte est tempérée, préférant la maîtrise à la vitesse, et détestant la hâte, car la hâte vient du démon. Il ne faut pas non plus s'étonner de voir les Anglais s'impatienter de nos lenteurs et de nos retards, et négocier avec notre gouvernement pour mettre fin à l'état de siège, au moins en ce qui concerne leurs propres sujets, si nous-mêmes aimons l'état de siège et y tenons tant ! Il ne faut pas s'en étonner ; car les Anglais résident dans une région froide, que ne touche le désert ni à l'est ni à l'ouest, et sur laquelle le soleil ne déverse pas une chaleur pareille à du plomb fondu. Il ne faut même pas s'étonner de voir le Soudan nous précéder dans l'abolition de la censure sur les journaux, puis nous précéder dans l'abolition de la censure sur le courrier, puis nous précéder dans la reprise de la vie qu'il menait avant la guerre ! Car ceux qui veillent sur les affaires du Soudan connaissent mieux que nous, ses frères égyptiens, ses circonstances, ses capacités, et sa bonne disposition pour la liberté. Et nos alliés anglais, qui dirigent les affaires du Soudan que cela nous plaise ou non, les dirigent selon leur propre raison, et selon leur disposition anglaise, que n'affecte pas le climat africain, mais qu'affecte le climat britannique, et qui traite les maladies selon les principes de la médecine anglaise, non selon les principes de la médecine égyptienne.

Quoi qu'il en soit, la guerre a déposé ses armes en Orient, comme elle les avait déposées en Occident, et la liberté a été rendue aux peuples, et les peuples se sont hâtés vers la liberté. Et le peuple égyptien est resté malade, regardant ses maîtres, ses chefs et ses médecins, tandis que certains se disaient les uns aux autres : Pensez-vous qu'il puisse supporter une autre dose de liberté ?! Et d'autres répondaient : La patience est meilleure que la hâte, et la prudence est meilleure que l'aventure. Et le poète ancien ne s'est pas trompé lorsqu'il a dit :

« Mesure la place de ton pied avant de faire un pas, car qui gravit une pente glissante par insouciance glisse. »

L'un d'eux dit : Mais les Anglais réclament que leurs propres sujets soient exemptés de l'état de siège, et il ne nous conviendrait pas de les en exempter sans exempter aussi les Égyptiens. Et un autre répond : Nous les exempterons tous, mais seulement après avoir pris nos dispositions et préparé nos moyens. Et ce qui est étrange, c'est qu'ils n'ont pris aucune disposition et n'ont préparé aucun moyen durant ces dix mois qu'ils ont

passés au pouvoir, mais il leur est apparu possible de prendre ces dispositions et de préparer ces moyens seulement après que la guerre eut déposé ses armes en Orient comme en Occident, et après que le Soudan eut été exempté de l'état de siège.

Et le peuple égyptien malade crie et crie, remplissant l'air de ses clameurs, et manquant de tenir éveillés, la nuit, nos maîtres, nos chefs et nos médecins. Mais il faut bien que nos maîtres, nos chefs et nos médecins se reposent au moins la nuit, car ils se consacrent le jour aux grandes affaires.

Il faut donc consoler le peuple, pour que ses clameurs cessent peut-être, et que les maîtres puissent se reposer. Et comme il est facile de consoler le peuple !

Un nouveau regard de liberté lui est offert, avec beaucoup de prudence, et le Conseil des ministres l'a effectivement fait — qu'il en reçoive tous nos remerciements, et tous nos éloges — en suspendant la censure postale. Nous ne disons pas « abolie », car elle n'a pas été abolie, pas plus que la censure sur les journaux ne l'a été ; elle a simplement été suspendue, d'une manière réversible, jusqu'à ce que l'état de siège soit aboli au mois de septembre, après la fête de l'Aïd al-Fitr, si Dieu le veut. Et le mois de septembre pourra bien tolérer l'abolition de l'état de siège à sa fin, à son début ou en son milieu, ou bien il pourra ne pas tolérer cette abolition, et en rejeter le lourd fardeau sur le mois d'octobre ; il faudra donc prendre des dispositions, préparer des moyens, et se garder des urgences de l'approvisionnement, et des urgences autres que l'approvisionnement, et il se peut fort bien que le malade reprenne ses clameurs, et tienne de nouveau éveillés les maîtres, les chefs et les médecins, qui doivent, après une si longue veille, dormir, et après un si long labeur, se reposer.

Et ainsi, le remède est proche et simple : une seule parole prononcée, et toutes les choses se redressent, et vont du mieux que puissent le souhaiter gouvernants et gouvernés.

Vous souvenez-vous de l'ode que composa al-Mutanabbi il y a mille ans, dont j'avais emprunté le premier vers dans mon article de dimanche dernier ? Vous feriez bien de lire cette ode en entier, car vous y trouverez un vers où al-Mutanabbi s'est décrit lui-même — et je vous assure que les Égyptiens d'aujourd'hui n'ont jamais été décrits plus fidèlement, ni plus saisissamment, ni d'une façon plus propre à susciter la tristesse et le chagrin, que dans ce vers :

« Je passe mes soirées à m'imaginer riche, homme au trésor amassé et à la main généreuse — moi, le riche, dont la fortune n'est que promesses. »